

21 Décembre 2010 (Belgique)

Le Cube, un des dancings belges situés à deux pas de la frontière, est à nouveau dans le collimateur de la justice.

Après avoir une première fois défrayé la chronique l'an dernier pour une affaire de drogue, la patronne de la discothèque de Blaton, entre Tournai et Mons, et son fils ont été entendus hier par un juge d'instruction de Tournai suite à la découverte, hier matin, d'une nouvelle victime de celui que les médias Belges ont déjà surnommé le Monstre des Flandres. Cette fois, cependant, en plus de l'hémorragie massive, des organes ont été apparemment «arrachés», selon une source proche des enquêteurs. Clients et personnels ont été fouillés. De la drogue a été découverte, mais aucun indice sérieux concernant l'affaire n'a été mis au jour.

La discothèque, bien connue des « afters », ceux qui après une nuit en boîte enchaînent dans une autre alors que le jour se lève, était soupçonnée en 2009 d'être la plaque tournante d'un trafic de stupéfiants.

Les enquêteurs craignent que la récente mode des vampires et loups-garous, deux légendaires créatures de la nuit mises en lumière –notamment- par les films Twilight, n'aient conduit des fans désaxés à donner vie à leurs fantasmes, à moins qu'il ne s'agisse d'un sacrifice rituel (certaines sources affirment que la victime fréquentait le milieu du jeu de rôles). Un expert psychiatre devrait bientôt être rattaché à l'enquête.

24 Décembre 2010

Hier matin, Valenciennes asphyxiée par la glace et obligée de commander 120 tonnes de sel

Les automobilistes qui circulaient pourtant sur des axes autoroutiers voire secondaires relativement dégagés, ont eu la surprise hier matin de trouver des entrées de ville de Valenciennes à l'asphyxie. Capharnaüm général, certaines bretelles menant aux autoroutes ayant même été fermées par les CRS de la Sentinelle. ...

La raison ? Une ville transformée, sur ses grands et petits axes, y compris les boulevards de ceintures et la place du Canada, stratégique, en véritable patinoire où les usagers ont improvisé, comme ils ont pu, des stages de conduite sur glace.

À l'hôtel de ville, où l'on plaidait hier après-midi non coupable, (une saleuse a travaillé toute la nuit) on avançait tout de même des circonstances exceptionnelles. Lundi, au conseil, le maire lui-même avait expliqué que 85 des 100 tonnes de sel en possession de la ville avaient déjà été utilisées. Le stock restant a été visiblement insuffisant.

L'arrivée hier matin d'une nouvelle commande de 120 tonnes a eu un effet salvateur. Les trois saleuses municipales en action ont commencé à produire leur effet

en fin de matinée, dégageant progressivement les grands axes, mais pas les petits. La ville a aussi, pour la première fois, mobilisé hier des moyens privés, un tracteur saleur muni d'une lame. Une réunion de crise a aussi été tenue à la mairie, pour réquisitionner d'autres moyens privés, en prévision de nouvelles chutes de neige prévues dans la soirée.

25 Décembre 2010

Scandale à la Cathédrale d'Arras!

«Les profanateurs sont allés trop loin!» C'est la réaction du diocèse à la profanation, cette nuit symbolique, de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Vaast d'Arras.

Quelques heures après la messe de minuit, un groupe de jeunes gens a contacté la police et les pompiers, signalant un début d'incendie au niveau des portes de la Cathédrale. Par chance, les dégâts sont mineurs mais les forces de l'ordre se sont bornées à confirmer que cette profanation était «de toute évidence» liée aux précédentes.

Selon une source proche de l'enquête, un oiseau de proie aurait été retrouvé mutilé et déguisé.

Le diocèse a également annoncé porter plainte pour la profanation d'une châsse et le vol d'une relique, et non des moindres puisqu'il s'agirait d'une portion du crâne de l'apôtre Jacques! Un chanoine régulier de la Mère de Dieu a été mandé par la Commission pontificale Ecclesia Dei pour assister la police dans son enquête.

25 Décembre 2010

Le « psychodrame » autour de WikiLeaks, le site qui a fait trembler la diplomatie mondiale, hébergé sur ses serveurs et qui a déclenché une tempête jusqu'au sommet de l'État, n'aura finalement été qu'une péripétie pour OVH.

La société -discrète d'ordinaire- a cette année changé un peu le visage de Roubaix. Du moins dans le quartier du Sartel Carihem, où le tout nouveau et très cubique « data centre » de l'entreprise a été construit, métamorphosant le paysage pas très engageant du secteur.

OVH, leader français et presque champion européen dans son métier, a donc continué son expansion (même si elle ne plaît pas à tout le monde dans le secteur). Les quelque 35 000 serveurs que l'entreprise met en service dans cet équipement ultramoderne (sobriété en énergie car refroidi de manière innovante et optimale ; les serveurs informatiques dégagent beaucoup de chaleur). OVH compte désormais sur place près de 80 000 serveurs où sont hébergés des centaines de milliers de sites web et des quantités phénoménales de données. Pour faire fonctionner le tout, autour de la famille Koblo, il y a à Roubaix 200 personnes (sur les près de 290 qu'OVH emploie). Une belle aventure économique pour une entreprise locale.

25 Décembre 2010

Un homme retrouvé mort dans un parc

Un homme de 39 ans, militaire de carrière à Douai, a été retrouvé mort, hier à 8 heures, gisant au pied d'un arbre dans le parc Bertin, à Douai. L'homme avait une plaie à l'arrière du crâne. Accident ? Bagarre qui tourne mal ? Une enquête de police a été ouverte. Confiée à la brigade criminelle de la sûreté urbaine de Douai, elle envisage pour l'heure toutes les pistes. Une autopsie sera pratiquée lundi pour déterminer les causes de la mort.

26 décembre 2010

Hier midi, le restaurant Pizza Paï, à Auchan Englos, a offert un vrai Noël à plus de deux cents bénéficiaires des Restos du cœur.

À la demande du comité de Lomme, Xavier Wilfort, le patron du Pizza Paï, leur a ouvert exceptionnellement ses portes le jour de Noël. Deux cent quarante personnes ont répondu à l'invitation. « Neuf employés ont participé bénévolement à l'opération, qui est d'ailleurs une belle réussite ! », se réjouit Xavier Wilfort. Au total, une vingtaine de bénévoles étaient présents.

Plusieurs fournisseurs ont complété ce qu'offrait le restaurateur, notamment en offrant des glaces, des boissons et des jouets. Le père Noël, présent pour l'occasion, a distribué des cadeaux aux enfants.

26 Décembre 2010

Douze chasseurs décèdent après leur interpellation pour avoir braconné et tué des espèces protégées.

Dans la nuit de lundi à mardi, douze chasseurs ont été interpellés et neuf fusils saisis lors d'une chasse, que l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) a qualifiée de « carnage ».

Les chasseurs s'étaient postés sur le littoral, entre Loon-Plage et Grand-Fort-Philippe. Profitant d'une nuit claire, ils avaient disposé des canards appelants au sol pour attirer leurs congénères sauvages. Ils ont ensuite tiré sans distinction sur les espèces migratrices, des canards siffleurs et des oies rieuses, entre autres.

Si la chasse de nuit au gibier d'eau n'est pas interdite, elle n'est autorisée qu'à partir de huttes enregistrées par l'administration. Ce n'était évidemment pas le cas pour les braconniers interpellés.

Plus grave, selon les agents assermentés de l'ONCFS, les braconniers ont abattu « sans vergogne » des espèces protégées comme les bernaches cravants et les courlis cendrés.

« Lors des différentes interpellations, nombre de ces chasseurs tentèrent pour les uns de dissimuler le gibier tué en abondance, pour d'autres de prendre la fuite, ou de cacher leurs armes, munitions et vêtements de chasse dans les roches. Et de venir se confondre avec les

pêcheurs », relatent les agents.

En plus des fusils, le gibier d'eau a été saisi. Une procédure judiciaire de comparution immédiate a été transmise au parquet de Dunkerque, les braconniers risquant des peines d'amende de 1 500 euros, la confiscation des armes et le retrait du permis de chasser, avec interdiction de le solliciter pendant cinq ans.

Pour avoir tiré des espèces protégées, les sanctions encourues sont une peine d'un an d'emprisonnement et 15'000 euros d'amende.

Mais ces braconniers ne passeront jamais devant le juge. En effet, alors que le car de la Police les rapatriait vers le Central de dunkerque, un des pneus du véhicule a explosé, faisant perdre le contrôle au conducteur. Le car, après avoir franchi le terre-plein central, a fini sa course dans le lac du Puythouck en contrebas de l'autoroute A16. Les secours, alertés par une voiture de police chargée des pièces à conviction, et dépêchés quelques minutes après le drame, n'ont pu que constater le décès des agents et des suspects. « Avec une eau à cette température, après un pareil tonneau, ils n'ont probablement pas eu le temps de comprendre. C'est malheureux, mais ils n'ont pas souffert » déclare un urgentiste proche du dossier. Maigre consolation pour les familles auxquelles nous adressons nos condoléances.

29 Décembre 2010

Braquage d'un camion blindé à Hazebrouck

C'est une véritable opération commando qu'ont menée cinq malfrats, hier matin, en plein centre-ville de Hazebrouck. Vers 10 h 20, un fourgon de la société Blink's s'est engagé dans une ruelle à sens unique qui rejoint la Grand Place...et ses banques. Mais soudain, un 4x4 Nissan Patron, volé jeudi dernier à La Louvière (B), et un Pick-up Nissan, dérobé à Béthune la veille, ont fait leur apparition. Les tout-terrains ont pris le blindé en tenaille, l'emboutissant l'un par devant, l'autre par derrière. Quatre hommes sont alors descendus des véhicules, menaçant les badauds en tirant en l'air. L'un d'eux a ensuite ouvert le feu à six reprises dans le pare-brise du fourgon, à hauteur du visage de l'un des trois convoyeurs. Des projectiles ont également atteint le capot. Craignant que la vitre blindée n'éclate sous l'effet de tirs répétés au même endroit, les transporteurs de fonds ont préféré se rendre et obéir aux braqueurs. « Nous n'aurions pas pu faire autrement. Ils nous auraient tués », nous lance discrètement l'une des trois victimes, traumatisée. Les auteurs sont alors entrés dans le fourgon pour en ressortir avec des sacs remplis de billets de banque. D'après le parquet, le magot représenterait quelques centaines de milliers d'euros. Une fois leur coup réussi, les quatre truands (dont un géant de près de 2 mètres) ont sauté dans une Audi S 8 bleue conduite par

un cinquième complice. Le véhicule, aussi rare sur le marché que puissant, a pris la fuite sur les chapeaux de roues vers Saint-Omer. Choqués mais indemnes, les convoyeurs de la société Blink's ont été pris en charge par une cellule d'aide aux victimes. De leur côté, les policiers locaux et leurs collègues du SRPJ de Lille sont descendus sur place. Un périmètre a été dressé autour du fourgon et des 4x4 afin de permettre aux experts de la police scientifique de relever les indices laissés par les auteurs.

13 janvier 2011

Rocambolesque cambriolage chez un marchand forain

Ce sont des voisins qui ont donné l'alerte, entendant des bruits suspects dans la maison. Deux hommes âgés de 26 et 31 ans se sont introduits par effraction hier aux environs de midi, au domicile d'un marchand forain. Visiblement bien renseignés, les deux individus venaient de desceller d'un mur un coffre-fort d'une centaine de kilos qu'il entendait sans doute emporter avec eux. Surpris en flagrant délit par les policiers de la brigade anti criminalité, les deux hommes tentent de prendre la fuite. Le plus vieux y parvient, son comparse fonçant comme un désespéré contre les policiers qu'il bouscule et fait chuter avec lui. Dans la confusion, le jeune homme tente de s'emparer de l'arme de service qu'un fonctionnaire portait à la ceinture. Il faudra faire usage de la force pour maîtriser le cambrioleur, découvert en possession d'un sac contenant près de 1 600 euros en pièces de monnaie ! Placé en garde à vue, le suspect est rejoint dans l'après-midi par son comparse trentenaire, interpellé aux environs de 17 h. Les deux hommes se trouvaient toujours hier soir dans les locaux de police, alors qu'une partie du butin, composée de bijoux, demeurait introuvable

13 Janvier 2011

Tué par un chasseur, il laisse « un grand vide sur scène »

Les souvenirs qu'il veut conserver de son « pote », ce sont les moments partagés sur scène. Gérard Colombani, chanteur des Ashsongs, était à côté de Francis Callot, père de famille de 45 ans, quand celui-ci a été tué d'une balle dans la tête. Dimanche, en fin d'après-midi, Francis conduisait la camionnette qui ramenait le groupe à Lille après des concerts à Toulouse et Marseille. Ils étaient sur l'A31, près de Dijon, quand la balle d'un chasseur l'a touché en plein visage. Le tireur présumé, interrogé par les gendarmes, a été remis en liberté. Une information judiciaire a été ouverte sur ce drame surréaliste. « Il faut laisser l'enquête se dérouler. J'ai confiance », glissait hier, les dents serrées de colère rentrée, le chanteur du groupe que Francis Callot a cofondé en 2000.

Pour préserver la vie privée de son ami, Gérard Piccioni ne veut parler que de l'homme de scène. À Dunkerque, Francis jouait avec de nombreux groupes, mais rien de durable, jusqu'aux Ashsongs. « On a vite su qu'on avait les mêmes goûts, le même objectif », explique Gérard. Fan des Dead Boys, Francis, qui travaillait dans une librairie musicale lilloise, était aussi un incondicional d'AC/DC. « Un rockeur passionné. Un grand guitariste. Il savait ce qu'il voulait, comment l'obtenir. » Il écrivait l'essentiel des riffs. Il était « le plus jovial, le plus ouvert. C'est vers lui que le public allait pour discuter ». Lorsqu'il a créé le groupe, c'était dans l'idée de « s'amuser, de jouer la musique qu'on adore et de passer sur des scènes ». Il a joué en première partie d'Oberkampf, a foulé les planches du Wasted à Amsterdam, de l'AK 47 à Düsseldorf, du White Trash à Berlin... Un concert était programmé le 20 janvier à Villeneuve d'Ascq. Le groupe a décidé de maintenir la date. « Ça fera un grand vide sur scène, mais il n'aurait pas voulu autre chose », affirme Gérard Piccioni

14 Janvier 2011

Le GIPN aux arrêts!

Lille – Les vestes pare-balles des membres du Groupe d'Intervention de la Police Nationale (GIPN) de Lille n'étant plus aux normes de sécurité, ces derniers ne pourront pas participer à certaines opérations policières au cours des prochaines semaines.

Des tests récents sur ces gilets pare-balles, qui devaient avoir une durée de vie de 10 ans, ont révélé qu'elles ne pouvaient plus protéger adéquatement les policiers s'ils devaient être atteints d'un projectile.

Le sergent Ian Laferrière, porte-parole de la police nationale, s'est entretenu à ce sujet avec le Préfet de Police du Nord.

«On a tenté de trouver un plan B, sans succès, a indiqué M. Laferrière. On ne peut pas laisser nos hommes travailler avec ces vestes, ce n'est pas sécuritaire. Ils seront temporairement remplacés par les équipes du GIGN et du RAID» dans les opérations présentant un danger de blessure par arme à feu.

«Ces vestes devaient avoir une durée de vie de 10 ans, a-t-il ajouté. Ce délai sera à revoir.»

En contrepartie, le GIGN de Lille continuera d'opérer dans toutes les autres situations. Yves Coeurpur, président du Syndicat Général de la Police, s'est désolé de la situation.

«On est déçus. Ce dossier traînait depuis 14 mois, a déploré M. Coeurpur. On est convaincus que de mauvaises décisions ont été prises par la direction en raison d'impératifs financiers. Cependant, on est en accord avec la décision de la direction de retirer ses agents de certaines opérations. On est en contact régulier

avec eux.»

«D'ici quelques semaines, on devrait être en mesure de donner ce service à nouveau», a conclu Yves Coeurpur.

15 Janvier 2011

Un père, une mère et leur fils sont morts électrocutés, vendredi, à Saint Amand, quand une ligne à haute tension est tombée dans la cour arrière de leur maison.

Les pompiers de la ville ont reçu vendredi soir l'appel d'une jeune fille qui venait de retrouver les membres de sa famille gisant au sol. Ils ont jugé trop dangereux d'aller les secourir.

« La femme a probablement essayé d'aider son mari et leur fils a sûrement voulu leur porter secours à son tour. Ils ont malheureusement été tués tous les trois », a déclaré le porte-parole des pompiers, Jacob Serrano. Les enquêteurs pensent que le père est sorti pour voir ce qui faisait autant de bruit et que, dans la nuit, il n'a pas dû voir la ligne électrique qui s'était retrouvée dans sa cour après avoir été sectionnée.

D'après M. Serrano, c'est la tempête et le vent soufflant en rafales à plus de 95 km/h qui ont causé la rupture de la ligne électrique.

ErDF a été appelée pour couper le courant de la ligne de 12 000 volts.

Le père, la mère, et leur fils étaient respectivement âgés de 43, 42 et 21 ans.

Deux autres enfants, la jeune fille de 17 ans et son petit frère de 10 ans, se trouvaient dans la maison au moment du drame. Ils n'ont pas été blessés et ont été pris en charge par des membres de la famille.

15 Janvier 2011

A Roubaix, les geeks donnent l'exemple

Dans la nuit du 27 décembre 2010, un incendie ravage le stock du Secours populaire du Nord, installé depuis peu à Roubaix : 4 000 palettes de produits alimentaires, destinés à nourrir 15 000 familles pendant six mois, partent en fumée. Une perte de 6 millions d'euros pour l'association, soit la valeur de la dotation de la banque alimentaire européenne qu'elle venait tout juste de recevoir. Octave Koblo, 37 ans, dirige l'entreprise roubaisienne OVH, premier hébergeur français de contenus Internet, dont les serveurs ultrasécurisés abritent WikiLeaks. Il s'émeut en découvrant les ruines de l'entrepôt.

Le jeune patron décide, le 29 décembre, d'envoyer un post à tous ses clients. «Le quartier sent encore la fumée, écrit-il. On ne peut pas se contenter de ralentir en passant à côté. » M. Koblo annonce alors qu'il donnera au Secours populaire l'intégralité de son chiffre d'affaires de la journée du lendemain.

L'idée est simple : plus ses clients feront appel aux services de l'hébergeur, plus le don sera important. «Le montant ne dépend que de vous», résume-t-il. La proximité du réveillon est peu propice, mais, fait

remarquer M. Koblo, «les vrais geeks sont toujours connectés». 341 224 euros sont encaissés. Et le 31 décembre, il signe le chèque au Secours populaire. «C'est peu, écrit-il à ses clients, toujours par mail, cela permettra de tenir seulement deux semaines. Je vous invite à m'imiter. »

En dépit de la success story de son entreprise, ce fils d'immigré polonais, arrivé dans le Nord en 1990 à l'âge de 16 ans, ne se prend pas pour Warren Buffett ou Bill Gates. Son épouse, Stéphanie, chargée des relations extérieures, prévient le Secours populaire qu'OVH ne communiquera pas sur son geste. Un simple entrefilet paraît dans la presse locale. D'autres dons arrivent : Carrefour envoie 50 000 euros et le fait savoir, le conseil général du Nord offre 100 000 euros, des particuliers, souvent modestes, adressent des centaines d'enveloppes. «Quand le patron d'OVH nous a appelés, explique Christine Sanglot, chargée de la communication de l'association, il nous a parlé du chiffre d'affaires d'une journée, mais je ne voyais pas du tout ce que cela pouvait représenter. Il a évoqué la somme de 200 000 euros. J'étais déjà sans voix... En outre, nous sommes plutôt habitués aux entreprises qui font des dons avec l'espoir d'en retirer un bonus en termes d'image. Là, ce n'était pas le sujet. »

Le Secours populaire avait récolté, au 12 janvier, 776 000 euros, dont plus de la moitié grâce à OVH. L'association a ainsi de quoi couvrir ses besoins du mois de janvier, mais il reste plus de 5 millions à trouver pour les cinq prochains mois. La maire de Lille, Martine Aubry, a annoncé qu'elle allait proposer au conseil communautaire de Lille Métropole une aide de 50 000 euros, à laquelle s'ajouteront 20 000 euros de la ville de Lille.

15 Janvier 2011

Les tickets s'écoulaient, mais l'argent ne rentrait pas!

Transpole a déposé plainte les 7 et 28 décembre après avoir constaté cet étrange problème, notamment sur les distributeurs des stations de Villeneuve d'Ascq et d'Hellemmes.

Chargée de l'enquête, la brigade économique et financière de la Sûreté urbaine de Lille a exploité la vidéosurveillance du métro. Elle a repéré un individu suspect, qui semblait manipuler les distributeurs et emporter à chaque fois des carnets de tickets.

Interpellé jeudi soir et placé en garde à vue, le jeune homme âgé de 20 ans aurait expliqué avoir découvert une faille dans les distributeurs. Il en aurait profité, depuis le début du mois de décembre, pour récupérer les titres de transports et les revendre sur internet à 40 euros les 60 tickets. Les policiers ont perquisitionné son domicile à Lille : ils auraient trouvé, dans le jardin, un sac plastique contenant 320 tickets ainsi que de l'argent liquide.

Pour Transpole, qui assure que cette « faille » est aujourd'hui réparée, le préjudice s'élèverait à 3 000 euros. Le Lillois a fait l'objet d'un rappel à la loi et devra indemniser la société de transports en commun.

16 janvier 2011

HEM: Un comité veille sur ces caméras qui vous surveillent

La Maison des services publiques, inaugurée en janvier dernier, fait partie des équipements hautement surveillés. La ville de Hem, à l'image de ses voisines Lannoy, Toufflers ou Roubaix a décidé de mettre son territoire sous vidéo-protection. Mais pas n'importe comment. Un comité d'éthique observe.

La vidéo-protection à Hem, le maire en parlait depuis longtemps. Après les études, il a finalement validé le projet. Pour Francis Recamier, ces caméras sont un outil supplémentaire dans la protection des bâtiments publics et leurs abords, dans la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens. Depuis le mois de juillet, neuf caméras sur les 19 prévues ont été installées. Rien n'a changé sur la commune. Sauf, ces panneaux aux entrées de ville - dix-huit quand même ! - qui alertent la population que Hem est une ville sous vidéo-protection et que le droit à l'image est assuré par la police municipale. Jusqu'à présent, ni Francine Pluvier, conseillère déléguée spéciale à la prévention, ni les policiers municipaux n'ont été interpellés sur le sujet. Mais pour éviter tout débordement dans l'utilisation de ces caméras, la Ville a souhaité, en plus des principes et des textes de loi, créer un comité d'éthique.

Composé d'élus - Nadège Wallon, Thérèse Poquelin, Kamel Montour, Guy Playsouk et Francine Pluvier -, du responsable du commissariat de Hem et de la chargée de mission auprès du procureur de la République, ce comité d'éthique est là pour veiller. « Il existe une charte nationale pour encadrer l'installation de caméras, explique Francine Pluvier qui pilote le comité. Chaque Ville l'adapte et lui donne l'accent politique qu'elle souhaite. »

Le rôle de ce comité ? « Veiller à ce que le système ne porte pas atteinte aux libertés publiques et privées fondamentales, explique la conseillère déléguée spéciale. Il devra ensuite informer les citoyens sur les conditions de fonctionnement et recevoir les doléances. Mais aussi formuler des recommandations à M. le maire sur les conditions de fonctionnement (le maire étant le président du comité d'éthique, ndr). » Un rôle qui pourrait s'avérer capital, notamment en cas de problème. Mieux vaut anticiper, même si tout semble déjà bien cadré.

À commencer par la situation des caméras. Ce n'est pas top secret : la liste des principaux secteurs placés sous vidéo-protection est à la disposition du public rappelle la

charte. Pour les caméras posées sur les façades de commerçants, tous ont donné leur accord. Et les gens qui vont être filmés ? Qu'ils se rassurent : toutes les parties privées sont floutées. Et l'accès aux images est strictement réglementé, tout comme l'accès à la salle d'exploitation. Parce qu'ici, la Ville a décidé que la police municipale ne passerait pas son temps derrière les écrans. « Les images enregistrées sont conservées 15 jours. Pour que les gens, la police municipale ou la nationale réagissent, c'est suffisant », estime Francine Pluvier. Les fichiers s'effacent automatiquement. Si la mairie affirme voir en ces caméras des outils de prévention, les polices municipale et nationale y voient pour leur part des outils de répression.

Pour qu'un particulier puisse visionner quoi que ce soit, il faut une bonne raison. Une demande écrite et motivée via un formulaire bien précis. Un agent vérifie ensuite que la personne faisant la demande figure sur la vidéo. Si la demande est acceptée la personne s'engage à respecter des règles de confidentialité. « Si aucun délit n'est commis, on ne montre pas les images, rassure Francine Pluvier. On peut donc rejeter une demande pour protéger le droit au respect de la vie privée, une procédure en cours ou pour des motifs de sûreté de l'État... » Des abus possibles ? Au comité d'éthique, on se dit plutôt rassuré de voir qu'on n'a pas posé des caméras, « juste comme ça ». Mais les membres du comité disent avoir conscience de l'importance de leur rôle...

26 Janvier 2010

Spectaculaire braquage à Halluin

Tôt ce matin, un véritable commando a pris possession du centre-ville d'Halluin à l'occasion du braquage de la Caisse d'Epargne. Vers 7 heures, peu après le départ du fourgon blindé, un van noir (volé cette nuit à Wazemmes) a enfoncé la façade vitrée de la banque. En quelques secondes, un nombre encore indéterminé (4 ou 5 selon les sources) de jeunes femmes cagoulées, en tenue militaire et armées de Kalachnikovs a pris possession de la banque, contraignant les employés à leur remettre une partie de la livraison qui venait d'être effectuée. Immédiatement après, un 4x4 Porsche gris (volé à Bondues) s'est arrêté devant la banque pour récupérer les malfaiteurs. Un agent de sécurité a alors ouvert le feu, touchant l'une des femmes à la poitrine (ce fut le seul coup de feu tiré). Le véhicule a alors démarré en trombe, suivi d'une grosse berline noire, en direction de la Belgique où l'on a retrouvé les deux véhicules, incendiés, sur une route de campagne, non loin de Rekkem. Le SRPJ de Lille s'est saisi de l'enquête. Les employés, choqués, ont été pris en charge par une cellule d'aide psychologique.